



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES ANTIBIOS, COMME IL FAUT, QUAND IL FAUT.

En 10 ans, nous avons réussi ensemble à diminuer de **47%** l'exposition de nos animaux aux antibiotiques.



En vaccinant mon animal, je limite les risques d'infections bactériennes et je réduis le recours aux antibiotiques.

Découvrez toutes les bonnes pratiques sur agriculture.gouv.fr/eoantibio





POURQUOI

LIMITER

LE RECOURS AUX ANTIBIOTIQUES ?

1

Pour pouvoir continuer à les utiliser dans le futur

Trop d'antibiotiques... tue l'effet des antibiotiques. Un mauvais usage ou un usage fréquent et répété d'antibiotiques augmente le risque de rendre résistantes les bactéries pathogènes qu'ils doivent combattre. Connue tant en médecine humaine que vétérinaire, l'antibiorésistance est un défi majeur car peu d'alternatives existent lorsqu'un antibiotique devient inefficace.

- **En améliorant mon utilisation d'antibiotiques et en les utilisant à bon escient, je préserve leur efficacité.**

2

Préserver et renforcer la performance de l'élevage sur le long terme

Utiliser des antibiotiques revient plus cher que d'investir dans les bonnes pratiques. La mise en place de mesures de prévention est un investissement à long terme qui permet d'améliorer durablement la performance sanitaire, technique et économique de l'élevage. Le vétérinaire peut conseiller et accompagner le renforcement des mesures de prévention.

- **En diminuant et en améliorant l'usage des antibiotiques, j'accrois la performance globale de l'exploitation. Diminuer l'usage des antibiotiques et améliorer la performance globale de mon exploitation, c'est possible !**

3

C'est bon pour la santé de tous

Moins d'antibiotiques c'est moins de risque de résistances chez les bactéries qui circulent entre mes animaux, moi-même, ma famille, et l'environnement de ma ferme. Je protège également le consommateur et l'environnement.

COMMENT

LIMITER

LE RECOURS AUX

ANTIBIOTIQUES ?



1

Renforcer la prévention des maladies, notamment par la biosécurité dans les élevages.

La mise en œuvre de mesures de biosécurité et d'hygiène sur l'exploitation agricole, tout comme au sein des établissements de soins vétérinaires, permet de réduire les risques d'introduction et de dissémination d'organismes pathogènes.

2

Améliorer la résistance des animaux

- grâce à la vaccination
- en améliorant leurs conditions de vie

La vaccination des animaux et de bonnes règles d'hygiène contribuent à la prévention sanitaire. Les effets positifs de la vaccination sont démontrés.

Elle doit être couplée à de bonnes pratiques d'élevage : qualité de l'alimentation, de l'eau de boisson, du logement. Le bien-être des animaux contribue également à leur bonne santé.

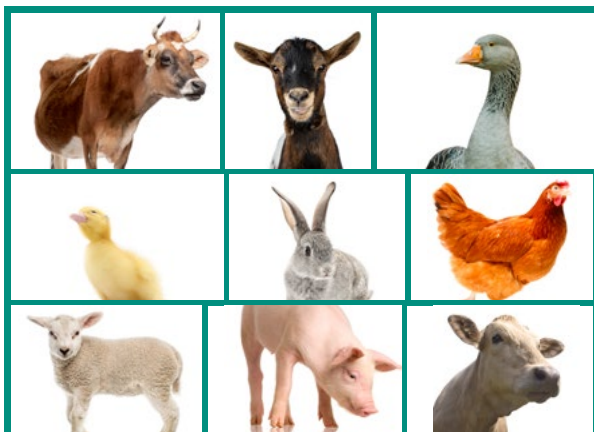
TÉMOIGNAGE :

« Ah, moi, j'ai bien réagi quand on nous a invités à utiliser moins d'antibiotiques : déjà, cela nous fait faire des économies, et puis si c'est bon pour tout le monde, le consommateur comme l'éleveur, allons-y ».

(Bernard, éleveur dans l'Allier, 66 ans)



La mobilisation des éleveurs, des vétérinaires et de tous les acteurs de la sécurité sanitaire dans les élevages est essentielle pour relever ce défi.



LES ANTIBIOS,

- **comme il faut** : respecter la prescription (dose, durée) et les conseils du vétérinaire
- **quand il faut** : uniquement en cas de maladie bactérienne et sur prescription du vétérinaire



En savoir plus :
agriculture.gouv.fr/eoantibio

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

